« voir Pierre, videre Petrum (1) »; « afin de donner, dit Bossuet, la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre Paul, il

faut voir Pierre (2) ».

Mais on ne saurait admettre que Jésus-Christ ait accordé à Pierre la primauté comme un privilège personnel. « Non, s'écrie Bossuet, qu'on ne pense point que le ministère de Pierre devait finir. Ce qui doit servir à l'Eglise immortelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs, il enseignera toujours dans sa chaire (3). »

« En disant à ses apôtres : « Je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles ». Jésus montra que la forme qu'il avait établie parmi eux passerait à la postérité. Une éternelle succession fut destinée à saint Pierre, comme il en fut aussi destiné une de semblable durée aux autres apôtres. Il y devait toujours avoir un Pierre dans

l'Eglise pour confirmer ses frères dans la foi...

« En même temps que Jésus-Christ institua cet office dans son Eglise, il lui fallut choisir un siège fixe pour son exercice. Quel siège lui choisites vous! O Seigneur!... Rome, la maîtresse du monde, la reine des nations,... d'où la foi devait être prêchée, comme d'un lieu plus éminent, à toute la terre (4). >

C'est bien ainsi que l'a compris l'Eglise depuis dix-neuf siècles. Qu'on entende les premiers témoins des traditions apostoliques ou les oracles des sièges d'Orient et d'Occident; qu'on prête l'oreille aux enseignements des princes de la doctrine ou aux décisions des Conciles, c'est la même affirmation qui éclate ; c'est le témoignage d'une même foi, d'un même respect, d'une même soumission qui se transmet.

Deux mots fameux, tombés de la plume de deux incomparables docteurs, résument la tradition des quatre premiers siècles. « Rome a parlé, s'écrie saint Augustin, la cause est finie (5). »

« Là où est Pierre, ajoute saint Ambroise, là est l'Eglise (6) > Un grave théologien de l'avant-dernier siècle, au prix de recherches qui accusent une patience et un labeur incroyables, a pu extraire des écrits des saints Pères, des docteurs et des conciles environ cinq cents textes variés, établissant la primauté de Pierre et de ses successeurs sur le siège de Rome, son pouvoir souverain et permanent dans l'Eglise entière. C'est là comme une couronne d'or placée par le génie et la sainteté sur le front de tous les Papes (7).

Le doux Evêque de Genève, saint François de Sales, a eu également l'heureuse inspiration de rechercher dans les monuments de la tradition les principaux titres décernés à la Papauté; sa piété filiale en a fait, au Livre de ses Controverses contre les

⁽¹⁾ Galat., 1, 18. — (2) Sermon sur l'Unité de l'Eglise. — (3) Sermon sur l'Unité de l'Eglise. Perseverat Petrus et vivit in successoribus suis (S. Leo). — (4) Bossuet, Médit. sur l'Evangile. La Cêne, l'e partie, 72º jour. — (5) Roma locuta est, causa finita est. — (6) Ubi Petrus, ibiEcclesia. — (7) Theophili Raynaudi S. J. theologi Pontificia. Tractatus I. Corona aurea super mitram Romani Pontificis.